



APPEL A PROPOSITIONS (RFP)

**RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE RECHERCHE
POUR LA COLLECTE DES DONNEES DE L'ETUDE IBBS 2022
(INTEGRATED BEHAVIOURAL AND BIOLOGICAL SURVEY)**

No De Référence : **AO-WVI/GF-110322-002**
Date de Publication : **11 mars 2022**
Date Limite de Soumission : **23 mars 2022 à 2 :30 pm Heure d'Haïti**

Sommaire

Sommaire	2
Liste des tableaux	4
Acronymes	5
I – A Propos de World Vision International	6
II - Contexte	6
III – Objectifs	7
IV – Méthodologie	7
4.1 – Champ de l'étude	7
4.2 – Méthode de collecte	7
4.3 – Échantillonnage	7
4.4 – Outils de collecte des données	8
4.5 – Chronogramme de la collecte des données	8
V – Éthique de la recherche	8
VI – Responsabilités de l'agence de recherche et des commanditaires	9
6.1 – Responsabilités des commanditaires	9
6.2 – Mandat de l'agence de collecte de données	9
VII – Livrables attendus	10
VIII – Sélection d'un bureau d'étude pour la collecte des données	11
IX – Plan de la proposition	11
X – Soumissions	12
XI – Évaluation des offres	13
11.1 – Critères d'évaluation des offres	13
11.2 – Analyse des offres	14
11.3 – Attribution du marché	14
11.4 – Modification des documents d'invitation à soumissionner	14
11.5 – Coût de la proposition	15
11.6 – Période de validité des offres	15
11.7 – Rejet des Offres	15
11.8 – Condition de paiement	15
11.9 – Adjudication	16
11.10 – Respect des engagements	16
11.11 – Confidentialité	16

11.12 – Mauvaises pratiques et Corruption _____	16
11.13 – Délai de demande de clarification _____	17
11.14 – Délai de soumission des offres _____	17
11.15 – Réponse aux bids _____	17
<i>Annexe 1 : Protocole de l'étude _____</i>	<i>18</i>
<i>Annexe 2 : Questionnaire HARSAH _____</i>	<i>18</i>
<i>Annexe 3 : Questionnaire Transgenre _____</i>	<i>18</i>
<i>Annexe 4 : Questionnaire Travailleuses de Sexe _____</i>	<i>18</i>
<i>Annexe 5 : Confirmation de participation _____</i>	<i>18</i>
<i>Annexe 7 : Accord : Sécurité et confidentialité des données WVI _____</i>	<i>18</i>
<i>Annexe 8 : Politique de protection des données des bénéficiaires WVI _____</i>	<i>18</i>

Liste des tableaux

Tableau 1 : Tailles des échantillons des populations clés	8
Tableau 2 : Critères d'analyse des offres.....	13

Acronymes

IBBS	Integrated Biological and Behavioral Survey, (Etude de Surveillance Comportementale et Biologique)
FM	Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme
FOSREF	Fondation pour la Santé Reproductive et l'Éducation Familiale
GARPR	Global Aids Response Progress Reporting
HARSAH	Hommes ayant des relations sexuels avec d'autres hommes
LNSP	Laboratoire National de Santé Publique
MSPP	Ministère de la Santé Publique pour la Population
ONGs	Organisation Non Gouvernementale
ONUSIDA	Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH/Sida
PEPFAR	President Emergency Plan For AIDS Relief
PIB	Produit Intérieur Brut
PNLS	Programme Nationale pour la Lutte contre le sida
POZ	Promoteurs de l'Objectif Zerosida
RDS	Respondent Driven Sampling, (Échantillonnage dirigé par le Répondant)
Sida	Syndrome d'immunodéficience acquise
SPSS	Statistical Package for Social Sciences
TS	Travailleuse de Sexe
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
WVI	World Vision International

I – A Propos de World Vision International

World Vision International est le Recipiendaire Principal du programme VIH/TB en support avec les Programmes Nationaux du MSPP en Haïti. Dans le cadre de ce projet World Vision prévoit d'effectuer une collecte de données l'étude IBBS 2022 (INTEGRATED BEHAVIOURAL AND BIOLOGICAL SURVEY). L'objectif de cette collecte est de disposer des informations utiles et actualisées pour le suivi de la performance de la mise en œuvre des interventions de lutte contre le VIH/Sida au sein des populations clés en Haïti.

II - Contexte

La République d'Haïti est un pays des Caraïbes avec 10,6 millions d'habitants, un indice de développement humain de 0,493 (163/188 en 2015) et un PIB de 739 US \$. Ce qui en fait l'un des pays les plus pauvres du monde.

Sur le plan sanitaire, Haïti continue de faire face à une épidémie de VIH généralisée. En 2012, la prévalence du VIH était estimée à 2,2% chez les adultes de 15 à 49 ans¹. Avec un ratio femmes / hommes de 1,59, le taux de prévalence du VIH était trois fois plus élevé chez les jeunes femmes âgées de 15-24 ans (1,3%) que chez les jeunes hommes du même âge (0,4%) et presque quatre fois plus élevé chez les femmes âgées de 25 à 29 ans (4,2%) que les hommes du même âge (1,1%).

Selon le Rapport d'avancement de la riposte au sida (GARPR) dans le monde 2015, l'incidence estimée du VIH était de 83 pour 100 000 habitants. Les estimations (Spectrum) des décès dans l'ensemble de la population sont passées de 7 637 à 5 364 entre 2010 et 2015. Les données et études du programme montrent une tendance à la baisse de la prévalence du VIH parmi certaines populations spécifiques. Il y a eu une réduction de la prévalence chez les femmes enceintes de 1,2% entre 2012 (2,3%) et 2015 (1,1%)², et parmi les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HARSAH) (18,1% contre 12,9%)³. Parmi les travailleuses de sexe (TS), le taux de prévalence est resté plus ou moins stable entre 8,4% en 2012 et 8,7% en 2014⁴.

Avec un investissement de \$66,216,854 US pour 2018-2020, le Fonds mondial (FM), l'un des deux principaux contributeurs à la lutte contre le VIH dans le pays, continuera de soutenir et de renforcer les interventions nationales contre le VIH/sida. En collaboration avec le Ministère Haïtien de la Santé et de la Population (MSPP), à travers le programme national de lutte contre le SIDA (PNLS) et le PEPFAR, le FM cherche à réduire de 45% la proportion de nouvelles infections au VIH parmi les populations clés. Pour ce faire, les programmes sont chargés de cibler les populations clés avec des services de proximité, de fournir des tests et de counseling au niveau communautaire, et faire des références aux institutions sanitaires pour les soins et le suivi des séropositifs. A travers le pays, les pairs éducateurs sont recrutés et formés par les organisations locales comme FOSREF et POZ et bien d'autres pour fournir des services adaptés aux populations clés, comme la communication pour le

¹ Cayemittes, Michel, Michelle Fatuma Busangu, Jean de Dieu Bizimana, Bernard Barrère, Blaise Sévère, Viviane Cayemittes et Emmanuel Charles. 2013. Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services, Haïti, 2012. Calverton, Maryland, USA: MSPP, IHE et ICF International

² Epidemiological Bulletin of the Ministry of Public Health and Population, June 2016.

³ Integrated Bio-behavioral study among men who have sex with men in Haiti, 2012 and 2014

⁴ Integrated Bio-behavioral study among female sex workers in Haiti, 2012 and 2014.

changement de comportement, les services de dépistage du VIH, la promotion du traitement et la distribution de préservatifs et de lubrifiants.

Dans le cadre de cette subvention, lance cet appel à propositions pour le recrutement d'un bureau d'étude pour la collecte des données de l'étude de surveillance comportementale et biologique auprès des populations clés en Haïti.

III – Objectifs

L'objectif de cette étude est de disposer des informations utiles et actualisées pour le suivi de la performance de la mise en œuvre des interventions de lutte contre le VIH/Sida au sein des populations clés en Haïti. Elle comporte deux composantes dont l'une porte sur la mesure des niveaux et tendances des indicateurs comportementaux et l'autre qui est biologique pour appréhender la prévalence du VIH parmi les mêmes populations spécifiques.

De manière spécifique, cette étude permettra au sein des populations clés de :

- Décrire leurs caractéristiques sociodémographiques ;
- Estimer la prévalence du VIH au sein de chaque groupe spécifique : (TS, les transgenres et les HARSAH) ;
- Évaluer leurs comportements sexuels à haut risque et leurs déterminants ;
- Évaluer leur utilisation des services de santé ;
- Estimer la taille de la population de chacun des groupes spécifiés.

IV – Méthodologie

4.1 – Champ de l'étude

L'étude sera conduite dans sept départements spécifiques et selon les populations clés. Il s'agit de : Artibonite, Centre, Nord, Nord-Est, Ouest, Sud et Sud-Est.

4.2 – Méthode de collecte

Les populations clés constituent des populations difficiles d'accès. En ce sens, les méthodes de collecte de données classiques ne peuvent pas être utilisées pour les atteindre. Pour ce faire, il existe des méthodes très spécifiques à travers lesquelles elles peuvent être touchées plus efficacement.

Au cours de cette étude, la méthode de collecte qui sera utilisée est celle du Respondent Driven Sampling (RDS) ou l'échantillonnage dirigé par les répondants. Elle est une approche similaire à la boule de neige mais plus avancée que cette dernière. Avec le RDS, chaque enquêté est appelé à recruter dans l'étude au plus trois de ses pairs jusqu'à l'atteinte de la taille de l'échantillon et formant ainsi une chaîne. Chaque enquêté est recruté par un identifiant unique. L'utilisation d'un identifiant unique permet de savoir qui a recruté qui et réciproquement quel enquêté a été recruté par qui sauf le premier enquêté qui initie le recrutement. Ce premier enquêté qui débute la chaîne de recrutement est recruté par le personnel technique de recherche. Les recrutements se font sur la base des critères spécifiques qui se trouvent dans le protocole de l'étude.

4.3 – Échantillonnage

Les détails du calcul des tailles des échantillons se trouvent dans le protocole annexé à ces termes de référence. Les tailles ont été calculées pour chaque groupe spécifique et pour chaque département. Ainsi, on a :

Tableau 1 : Tailles des échantillons des populations clés

Département	Cibles		
	HARSAH	TS	TG
Artibonite	349	364	346
Centre	203	277	58
Nord	270	269	58
Nord-Est	203	213	51
Ouest	276	263	110
Sud	287	277	91
Sud-Est	203	216	90
Total	1790	1878	804

4.4 – Outils de collecte des données

Les principaux outils de collecte pour ces étude sont des questionnaires. Un questionnaire spécifique a été développé pour chacun des groupes cibles. Les autres outils secondaires sont des formulaires et fiches pour documenter le processus de collecte. Tous les outils de collecte seront en créole haïtien et en français. Les questionnaires en français sont annexés aux termes de référence mais les autres outils n’y ont pas été joints.

Les données de cette étude seront collectées sur des tablettes à l’aide d’une application qui permet la sécurisation des données. L’agence de collecte de données est appelée à proposer une application et à présenter les avantages et limites de son choix.

4.5 – Chronogramme de la collecte des données

La collecte de données est prévue pour se dérouler entre juillet et septembre 2022, soit au plus trois mois.

V – Éthique de la recherche

est une institution qui attache une grande valeur et importance à l’éthique de la recherche sur les sujets humains. A , tous les membres du département de Recherche, Suivi et Évaluation impliqués dans cette étude ont fait le cours sur l’éthique de la recherche sur les sujets humains et obtenu leurs certificats. En effet, cette collecte de données sur les populations clés constitue une recherche et toutes les personnes du bureau de recherche qui sera sélectionné à l’issue de cet appel d’offre devront

impérativement avoir leurs certificats d'éthique en recherche.

Outre ce certificat, le personnel du bureau d'étude pour la collecte des données doit signer un engagement ferme pour respecter scrupuleux les normes et standards d'éthique sur les sujets humains dès lors que le contrat de prestation de service sera signé. Cet engagement va couvrir la période qui va de la formation des agents enquêteurs jusqu'à la gestion des données après la collecte et aux livrables.

VI – Responsabilités de l'agence de recherche et des commanditaires

6.1 – Responsabilités des commanditaires

WVI et le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) à travers le Programme National de lutte contre le VIH (PNLS) sont les commanditaires de cette étude. Ils ont pour rôle de mettre en place un comité de pilotage de cette étude qui est l'organe technique de coordination pour la mise en œuvre de l'étude comportementale et biologique (IBBS) auprès des populations clés. Il est composé des partenaires tels que WVI, le PNLS, l'ONUSIDA, LINKAGES, les ONGs, etc., travaillant avec les populations clés, les représentants des populations clés, etc.

De cette façon spécifique, dans le cadre de l'exécution de ce mandat, WVI se chargera de :

- Recruter des bureaux de recherche (celui de la collecte de données et celui de l'assurance qualité) et d'autres prestataires de service si nécessaire comme le laboratoire national de référence ;
- Assurer la gestion financière du plan d'action de l'étude ;
- Coordonner la mise en œuvre de l'étude selon l'accord avec le FM ;
- S'assurer de la cohérence des livrables conformément aux contrats de prestations de service et leur qualité ;
- Être un support opérationnel pour le comité national de pilotage ;
- Faire les achats des matériels nécessaires à la mise en œuvre de l'étude tels que les :
 - Matériels de laboratoire ;
 - Condoms ;
 - Lubrifiants ;
 - Objets uniques ;

6.2 – Mandat de l'agence de collecte de données

L'agence de recherche retenue pour la collecte des données de cette étude travaillera sous la responsabilité directe de l'Investigateur Principal. Ce dernier est son superviseur technique à qui il reporte. WVI est le partenaire contractuel de l'agence de recherche.

Les tâches ci-dessous sont attendues de l'agence de recherche qui sera sélectionnée :

- Proposer un plan de collecte détaillé ;
- Proposer un chronogramme de collecte de données réaliste ;
- Proposer un organigramme pour la collecte des données avec une répartition claire des tâches des membres de l'équipe de recherche dédiés à la mission selon les niveaux de responsabilité ;
- Proposer un plan de vérification de la qualité des données ;
- S'approprier les outils de collecte de données ;

- Configurer les questionnaires d'enquête sur des tablettes ;
- Assurer un recrutement de staff qualifié ;
- Participer à la formation des enquêteurs affectés à la collecte des données sur le terrain ;
- Pré-tester les questionnaires d'enquête ;
- Réaliser les analyses en vue de procéder aux changements éventuels à l'issue du pré-test des outils ;
- Mettre en place le dispositif adéquat pour la collecte des données ;
- Réaliser la collecte des données ;
- Assurer la gestion de la collecte des données ;
- Assurer la qualité des données par des analyses hebdomadaires de cohérence interne et rapporter les conclusions à l'Investigateur Principal ;
- Prendre en compte les recommandations issues des analyses hebdomadaires de qualité des données pour améliorer le système de collecte des données ;
- Prendre en charge la migration de la base de données de l'application de collecte électronique à SPSS ou Stata et s'assurer de son intégrité ;
- Vérifier et nettoyer les bases de données selon les groupes cibles spécifiques ;
- Effectuer les corrections éventuelles après vérification de la qualité des données par l'Investigateur Principal ;
- Assurer la gestion correcte des intrants et des spécimens biologiques en collaboration avec le laboratoire national ;
- Assurer la gestion correcte de l'argent incitatif apporté aux participants de l'étude ;
- Documenter le paiement des motivations financières aux participants de l'étude ;
- Assurer le transport des prélèvements au LNSP hebdomadairement et fournir à WVI la documentation y afférente.
- Être responsable des accompagnateurs qui assurent la liaison entre les sites de collecte et les associations de prises en charge du VIH ou des centres de santé de traitement de la syphilis.
- Coordonner l'activité des accompagnateurs sur les sites de collecte de données

VII – Livrables attendus

Les livrables de l'agence de recherche pour la collecte des données sont les suivants :

- Rapports d'étapes bihebdomadaires sur le déroulement de la collecte des données ;
- Bases de données brutes et définitives (apurées) pour chaque groupe cible ;
- Rapport final des activités ;
- Documentation de tous les agents de collecte sur la déclaration solennelle de confidentialité ;
- Documentation de tous les formulaires utilisés :
 - Formulaire de suivi ;
 - Registre de remboursements ;
 - Cahier de paillasse ;
 - Registre de coupon ;
 - Formulaire de consentement ;
 - Registre de laboratoire ;
 - Formulaire de résultats ;
 - Guide de référence ;
 - Formulaire d'accompagnement ;

VIII – Sélection d’un bureau d’étude pour la collecte des données

Les bureaux d’études intéressés par la présente mission sont invités à soumettre leur candidature à WVI. Ils doivent à cet effet, présenter une offre technique et une offre financière. L’offre technique doit décrire avec précision et clarté la démarche méthodologique et le plan opérationnel pour la réalisation de la mission, qui est la collecte des données de qualité auprès des populations clés.

Les candidats doivent démontrer à travers leur proposition, leur capacité et leur dispositif organisationnel qu’ils entendent déployer pour garantir la validité des résultats tout en assurant la sécurisation tout le long du processus de collecte des données.

Le bureau de recherche qui sera sélectionné aura la responsabilité de collecter les données avec succès et selon les règles de l’art pour ce type de collecte de données.

IX – Plan de la proposition

Ci-dessous, une suggestion de format pour la présenter la proposition :

- A. Compréhension de la mission :** Une description démontrant que les candidats ont compris la problématique de la mission ;
- B. Plan opérationnel de travail ou méthodologie de collecte :** La proposition mentionnera clairement la manière dont le candidat entend mener la mission pour obtenir des données de qualité. Un accent particulier sera mis sur l’organisation concrète à déployer pour atteindre les objectifs poursuivis par l’étude y compris le plan de déploiement de l’équipe de collecte sur le terrain.
- C. Plan de dotation du personnel et de gestion :** La proposition indiquera la structure organisationnelle que le candidat désire mettre en place pour la collecte de données. Cette structure doit pouvoir répondre aux objectifs de l’étude et tenir compte la nature des données à collecter et des populations impliquées dans la réalisation de l’étude. La structure doit démontrer à travers son personnel qu’elle dédie à la mission qu’elle a la capacité de travailler avec les populations clés dans le respect et la confidentialité.
- D. Mécanismes de contrôle de la qualité pendant la collecte des données :** La proposition comportera une section détaillant les mécanismes qui seront mis en place pour garantir la qualité des données, en indiquant clairement les étapes de validation des données (logique et cohérence) et les autres activités connexes.
- E. Plan d’apurement des données :** Cette section précisera les dispositions que le prestataire prend pour livrer des données nettoyées et propres aux commanditaires de l’étude. Ces dispositions seront contenues dans un plan bien détaillé et compréhensible d’apurement.
- F. Calendrier d’exécution :** Le chronogramme de mise en œuvre devra être réaliste et inclure toutes les étapes indispensables pour livrer des données de qualité.
- G. Dispositions particulières :** Cette partie doit décrire les moyens que l’agence de recherche chargée de la collecte des données mettra en place lors des périodes de conjonctures pour atteindre les objectifs de la mission dans les conditions optimales. Par ailleurs, le candidat doit décrire ici

les dispositions qu'il prendra dans le contexte de Covid-19 pour préserver la santé des participants de même que de celle de l'équipe de collecte de données sur le terrain.

- H. Éthique de la recherche sur les sujets humains :** Le bureau de recherche doit indiquer ici si son personnel qui sera dédié à la mission a déjà fait le cours sur l'éthique de la recherche et si leurs certificats sont à jour. Si non, il devra indiquer le plan pour l'obtention de ce certificat par tous les membres de son équipe technique avant la signature du contrat de prestation de service.
- I. Points sur la progression :** Cette section de la proposition indiquera clairement quels sont les mécanismes qui seront utilisés pour communiquer avec l'équipe de M&E de WVI et faire régulièrement le point sur le déroulement des activités, les difficultés de terrain, les solutions alternatives proposées etc.
- J. Expertise du prestataire ou capacité institutionnelle et performances passées :** Cette section de la proposition soulignera l'expérience de l'agence dans la réalisation d'études similaires et dans des pays en voie de développement. La section devra citer les noms, les qualifications et l'expérience de toutes les personnes qui seront impliquées dans les différents aspects de la conduite de cette étude ;
- K. Budget détaillé :** L'agence préparera un budget détaillé qui donnera une estimation du montant pour chaque activité, en mentionnant clairement les taux et comment ils ont été estimés. Les coûts liés aux matériels de laboratoire et autres matériels qui seront utilisés lors de cette étude ne seront pas budgétisés par l'agence de recherche car ils seront déjà acquis par WVI avant l'adjudication de ce marché.

Note importante :

Il est demandé aux candidats de ne pas recopier les termes de référence ni le protocole d'étude dans leur proposition technique.

X – Soumissions

La proposition devrait se faire dans trois enveloppes scellées :

La première enveloppe contiendra la présentation de l'agence, une preuve de reconnaissance légale de la part de l'État Haïtien et des services fiscaux de même que des autres preuves, une sorte de prospectus incluant ses expériences et les curriculum vitae des personnes clés impliquées dans la réalisation du projet.

La deuxième enveloppe inclura l'offre technique incluant toutes les sections précisées plus haut.

La troisième enveloppe renfermera l'offre financière comprenant le budget détaillé de chaque activité.

Un même cabinet de recherche peut soumettre une offre pour la collecte de données et une autre séparée selon les exigences de chaque demande de propositions pour l'assurance qualité. Toutefois, un SEUL cabinet de recherche ne peut gagner les deux marchés. Un cabinet ne peut gagner qu'UN SEUL marché à la fois.

XI – Évaluation des offres

Le processus d'évaluation des offres et d'attribution du marché est décrit ci-dessous.

11.1 – Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur la base des éléments suivants :

Tableau 2 : Critères d'analyse des offres

Proposition Technique			
Critères	Sous-points	Total points	
1	Expérience des personnes clefs impliquées dans la réalisation du projet d'étude d'envergure	a. Chercheur Principal : <ul style="list-style-type: none"> • Au moins 10 ans d'expérience avec au moins BAC plus 5 – 5 pts • Expériences dans les études auprès des populations clés ou des populations vulnérables – 5 pts 	20
		b. Preuve d'au moins 3 pièces de recherche publiée dans le domaine de santé publique par le Chercheur Principal ou certificats de bonne fin d'exécution dans des domaines d'études ou de préférence avec les populations vulnérables – 5 pts	
		c. Pertinence des CVs des autres personnes impliquées (par rapport aux études de préférence avec les populations vulnérables)– 5 pts	
2	Description détaillée de la stratégie pour la collecte des données	a. Compréhension claire des termes de référence – 10 pts	30
		b. Méthodologie opérationnelle de collecte de données détaillée, compréhensible et compatible avec la méthodologie du protocole – 10 pts	
		c. Plan de dotation de personnel et de gestion – 5 pts	
		d. Plan d'apurement et mécanisme de vérification et de validation des données – 5 pts	
3	Clarté et logique du chronogramme proposé	Chronogramme réaliste – 5 pts	5
4	Expertises du prestataire ou capacités institutionnelles	Expériences du cabinet dans les études auprès des populations vulnérables – 5 pts	5
Total			60
Proposition Financière			
Critères	Sous-points	Total	

			points
1	Meilleur prix, détaillé	Budget détaillé avec les prix unitaires, divisé par catégories de couts (RH, transport, IT, etc.) - 30 pts	30
2	Logique du Budget proposé	Offre harmonisée qui s’aligne avec la proposition technique – 10 pts	10
Total			40

11.2 – Analyse des offres

Après un contrôle préliminaire des soumissions, les offres seront évaluées et comparées selon les critères énoncés par une commission spéciale d’évaluation. Avant de procéder à l’évaluation détaillée des offres, WVI vérifiera si les soumissions sont conformes au fond et à la forme suivant les prescriptions des présents Termes de Référence. Si une offre n’est pas conforme aux prescriptions de l’ADO (Appel d’Offres), elle sera rejetée et le soumissionnaire sera notifié par la suite.

11.3 – Attribution du marché

- a) La collecte des données de cette étude sera confiée au meilleur soumissionnaire en termes de coûts et de capacité (technique et logistique). Au cas où aucun soumissionnaire n’aura la qualification requise, l’appel d’offres sera tout simplement annulé et WVI se réservera le droit de gérer la suite.
- b) WVI se réserve le droit de vérifier les capacités techniques du soumissionnaire, en particulier la conformité à des standards ou normes techniques reconnus dans le domaine par rapport aux offres soumises.
- c) Avant la date limite de dépôt des offres, WVI se réserve le droit de modifier le dossier d’appel d’offres, pour tout motif, que ce soit à sa propre initiative ou en réponse à une demande d’éclaircissement formulée par un soumissionnaire en publiant un additif.
- d) Tout additif ainsi publié fait partie intégrale du dossier d’appel d’offres et sera communiqué par écrit ou par courrier électronique à tous les soumissionnaires ayant reçu le dossier.

11.4 – Modification des documents d’invitation à soumissionner

À tout moment avant la date limite de dépôt des offres, WVI peut, pour quelque raison que ce soit et à sa discrétion, apporter des modifications aux documents d'appel d'offres en avisant par écrit tous les soumissionnaires. La modification aux documents d'appel d'offres, pourra être préparée par WVI de sa propre initiative ou en réponse à une demande de clarification émanant d’un soumissionnaire.

Tous les soumissionnaires éventuels qui auront manifesté leur intention à présenter une offre et qui auront fourni leurs coordonnées seront informés par écrit de tous les amendements apportés aux documents de référence.

Afin de garantir aux soumissionnaires éventuels suffisamment de temps pour prendre en compte des amendements dans la préparation de leurs offres, WVI pourra, à sa propre discrétion, prolonger le délai

de soumission des offres.

11.5 – Coût de la proposition

Veillez noter que le coût de la préparation de votre soumission et les frais encourus éventuellement pour la négociation du contrat, y compris tout déplacement connexe, n'est pas remboursable au titre des coûts associés au présent marché et de ce fait ne doivent pas être inclus dans votre soumission. Le soumissionnaire prendra à sa charge tous les coûts liés à la préparation et la soumission de son offre. ne peut en aucun cas être tenu responsable ou redevable de ces dépenses, quel que soit le déroulement ou le résultat obtenu après l'adjudication du marché.

11.6 – Période de validité des offres

Les offres resteront valides pendant Trente (30) jours à compter de la date limite de soumission arrêtée par WVI. Une Proposition dont la durée de validité est inférieure à ces 30 jours sera rejetée pour cause de non-conformité aux prescrits du document d'Appel d'Offres. WVI s'efforcera de sélectionner le soumissionnaire récipiendaire dans l'intervalle de ce délai.

En cas de circonstances exceptionnelles, WVI pourra demander au soumissionnaire d'accepter une prolongation de la période de validité de son offre. Cette requête et les réponses y relatives doivent être formulées par écrit. Il ne sera pas demandé, ni permis au soumissionnaire acceptant cette requête de modifier sa proposition.

11.7 – Rejet des Offres

WVI se réserve le droit d'accepter ou de rejeter l'une quelconque ou la totalité des offres reçues en réponse à la présente sollicitation, et de négocier avec tout soumissionnaire jugé qualifié pour livrer les produits suivants les conditions définis dans le dossier d'Appel d'Offres. Les offres peuvent être rejetées notamment quand ces facteurs se présentent :

- a. Les soumissions sont reçues après le délai indiqué et ne sont pas correctement marquées ou adressées comme prescrit ;
- b. Les soumissions sont transmises par email, sans autorisation préalable ;
- c. Les soumissions sont transmises sous pli non cacheté ;
- d. Les soumissions s'écartent ou ne respectent pas les conditions régissant l'Appel d'Offres ;
- e. Les soumissions sont jugées frivoles et ne répondent pas aux exigences des spécifications techniques.

11.8 – Condition de paiement

Selon les conditions de paiement standard de WVI, le règlement se fait après la réception des biens et la soumission des factures finales et des attestations qui prouvent que le service a été livré, accepté et approuvé par la personne autorisée. En situations exceptionnelles, si un soumissionnaire désire solliciter un paiement d'avance, il doit spécifier dans sa proposition les raisons qui rendent ce paiement nécessaire et obligatoire. Alors, WVI évaluera ces circonstances et déterminera, à sa discrétion, si le paiement d'avance peut être effectué et les conditions auxquelles ledit paiement sera soumis. Si le paiement d'avance est jugé nécessaire, il ne pourra excéder l'équivalent de 30% du coût total d'acquisition et WVI pourra demander au soumissionnaire de lui fournir une caution bancaire ou une

autre forme de garantie généralement acceptable.

A noter que WVI, en tant qu'organisation non gouvernementale à but non lucratif est exempte de la taxe sur le chiffre d'affaires (TCA). Par conséquent, celle-ci ne doit pas être considérée, ni mentionnée dans votre offre financière.

11.9 – Adjudication

Dans le cadre de ce dossier, le marché sera attribué à un seul fournisseur. L'analyse financière sera effectuée conformément à la méthode conforme/moins disant, le soumissionnaire ayant présenté une offre techniquement conforme tenant compte des services connexes (délai de livraison, garanties, services après-vente si applicable) et économiquement la plus avantageuse se verra attribuer ce marché.

11.10 – Respect des engagements

Le ou les fournisseurs adjudicataire(s) de ce marché est (sont) tenu(s) de respecter les engagements pris dans le cadre de cet appel d'offres à savoir : délai de livraison, garanties offertes et les services après-ventes. En cas de non-respect des engagements pour des circonstances non justifiées le ou les fournisseurs adjudicataire(s) serait (aient) retiré(s) de la liste des fournisseurs de et ne serait (aient) plus invité à concourir à aucun appel d'offre de WVI ou de ces partenaires.

11.11 – Confidentialité

Le présent document d'Appel d'offres ou toute partie de celui-ci a un caractère confidentiel et reste la propriété exclusive de WVI. Toute entreprise ayant pris connaissance du dit document par erreur est prié de le détruire. WVI peut à tout moment faire le retrait de la présente documentation sans être obligé de déclarer les raisons de telles actions.

11.12 – Mauvaises pratiques et Corruption

L'entreprise est tenue de livrer les matériels suivant les conditions régissant cette invitation et doit fournir des services professionnels objectifs et impartiaux. Elle est tenue de déclarer toute situation de conflit présente ou possible qui risquerait de la mettre dans l'impossibilité de servir au mieux les intérêts de WVI. Faute d'informer la Direction Exécutive de WVI à travers son département d'Approvisionnement et Contrats de l'existence de telles situations, l'entreprise peut être déclarée inéligible pour une éventuelle adjudication.

Ce processus étant un processus équitable et transparent, aucune entreprise ne bénéficie d'un avantage compétitif du fait qu'elles ont fourni des services antérieurs à WVI. A cette fin, partagera avec tous les soumissionnaires toutes informations jugées importantes pouvant les aider dans la préparation de leurs offres.

Dans l'éventualité où le fournisseur a des inquiétudes quelconques concernant un cas de fraude, de gaspillage, d'abus ou de corruption dans le cadre du présent dossier ; soit avec ses employés, soit avec une personne affiliée à WVI, il peut signaler ses allégations et ses préoccupations par l'intermédiaire du site Web de dénonciation anonyme de WVI, EthicsPoint suivant :

<http://worldvision.ethicspoint.com>
Ou Appelez en PCV : +1-503-726-3990

Les procédures de passation de marché de requièrent que la sélection et l'exécution du contrat respectent les politiques concernant la corruption et les manœuvres frauduleuses. En effet, les entreprises permettront à WVI de vérifier certaines informations à leur compte selon les recommandations du bailleur (Le Fonds Mondial) et autres documents relatifs à l'exécution du contrat (en cas d'attribution) et de les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par le Fonds Mondial.

11.13 – Délai de demande de clarification

Les bureaux de recherche désireux de participer à cet appel d'offres pour la collecte des données, peuvent poser des questions d'éclaircissement à au plus tard le **17 mars 2022**. Les questions seront adressées à : procurement_inbox@wvi.org.

11.14 – Délai de soumission des offres

Les propositions des agences de recherche seront soumises sous pli fermé avec mention « **Appel d'Offres pour la collecte des données de l'Étude IBBS 2022 en Haïti** »

Les soumissions seront déposées, au plus tard, le **23 mars 2022 à 2 :30 pm Heure d'Haïti** à **WVI**.

Impasse Hardy #9, Juvénat Route du Canapé Vert, Port-au-Prince, Haïti

Toutes les offres reçues par un autre canal autre que celui mentionné ci-haut seront automatiquement rejetées.

11.15 – Réponse aux bids

Les propositions soumises dans les délais seront ouvertes, lues, et évaluées du **lundi 28 mars 2022 au vendredi 8 avril 2022**. La décision finale sera communiquée le **mercredi 13 avril 2022**.

Annexe 1 : Protocole de l'étude

Annexe 2 : Questionnaire HARSAH

Annexe 3 : Questionnaire Transgenre

Annexe 4 : Questionnaire Travailleuses de Sexe

Annexe 5 : Confirmation de participation

Annexe 7 : Accord : Sécurité et confidentialité des données WVI

Annexe 8 : Politique de protection des données des bénéficiaires WVI